

MASON GRAPHITE DÉPOSE UN RAPPORT TECHNIQUE MODIFIÉ POUR SON PROJET DU LAC GUÉRET

1^{er} Mars 2016

Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (ci-après “Mason Graphite” ou la “Société”) (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) communique le dépôt d’un rapport technique modifié intitulé «NI 43-101 Technical Report: Resource Update and Feasibility Study, Lac Guéret Graphite Project, Québec, Canada» (le “Rapport Technique”) qui a été établi en application de la Norme 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières; cette version modifiée remplace le Rapport Technique déposé par la Société le 9 novembre 2015. Les réserves minérales de graphite prouvées et probables déclarées dans le Rapport Technique daté du 9 novembre 2015 ont été réduites à 4,741,000 tonnes, avec une teneur de 27.77% Cg, de 62,875,000 tonnes avec une teneur de 17.18% Cg. La différence en quantité, ou 58,134,000 tonnes de minerai avec une teneur de 16.30% Cg, a été de fait reclassifiée comme ressources minérales mesurées et indiquées, étant donné qu’elle a été reclassifiée comme ressources minérales « en-fosse ». Malgré cette reclassification, le tonnage global de graphite *in-situ*, le tonnage et la teneur des ressources minérales, l’analyse économique présentée dans l’étude de faisabilité (incluant le TRI, la VAN et les autres points saillants des résultats de l’étude de faisabilité inclus dans le communiqué de presse du 25 septembre 2015) et la date effective du Rapport Technique demeurent tous inchangés.

Les sections 1.9 et 15.3.6 ont été modifiées afin de tenir compte de la modification de la classification des tonnages de graphite contenus dans la conception de la fosse relatifs à la vie minière allant au-delà des 25 premières années du Projet de Graphite du Lac Guéret comme «Ressources Minérales en-fosse allant au-delà de la vie du projet de 25 ans » au lieu de réserves minérales. Ces ressources minérales « en-fosse » ont été incluses dans l’étude d’optimisation de la fosse et sont similaires en qualité et en réponse métallurgique aux réserves minérales incluses dans la conception de la fosse des 25 premières années, mais n’ont pas été incluses dans l’analyse économique présentée dans l’étude de faisabilité étant donné qu’une telle analyse ne pourrait pas être conduite de façon fiable pour une période de temps si prolongée et étant donné que les flux monétaires générés au-delà des 25 premières années ont un impact marginal sur les résultats économiques de l’étude de faisabilité; ainsi, ces ressources minérales « en-fosse » ne peuvent être classifiées comme réserves minérales. Toutefois, aucun forage supplémentaire ne sera nécessaire afin de procéder à l’évaluation économique requise pour éventuellement classer les ressources minérales « en-fosse » en réserves minérales; cependant aucune certitude d’une telle conversion ne peut être présumée.

Les réserves minérales modifiées, les ressources minérales « en-fosse » allant au-delà de la vie du projet de 25 ans et les réserves minérales telles que présentées dans le Rapport Technique original daté du 9 novembre 2015 sont présentés ci-après (*les totaux peuvent ne pas être exacts en raison de l’arrondissement des données*).

Réerves Minérales: Vie du Projet – 25 premières années

Catégories	Tonnes	Teneur (% Cg)	Graphite In-situ (t)
Prouvées	2,003,000	25.05	502,000
Probables	2,738,000	29.77	815,000
Prouvées et Probable	4,741,000	27.77	1,317,000

Teneur de coupure de 6%

Ressources Minérales « en-fosse » allant au-delà de la vie du projet de 25 ans

Catégories	Tonnes	Teneur (% Cg)	Graphite In-situ (t)
Mesurées	16,929,000	16.98	2,874,000
Indiquées	41,205,000	16.03	6,603,000
Mesurées et Indiquées	58,134,000	16.30	9,477,000

Teneur de coupure de 6%

Réerves Minérales avant la mise à jour (Rapport Technique du 9 novembre 2015)

Catégories	Tonnes	Teneur (% Cg)	Graphite In-situ (t)
Prouvées	18,933,000	17.85	3,379,000
Probables	43,942,000	16.89	7,422,000
Prouvées et Probables	62,875,000	17.18	10,801,000

Teneur de coupure de 6%

Estimés des Ressources Minérales (inchangés)

Ressources Minérales - Whittle 40 (prix: \$1,285)	Teneur (% Cg)	Tonnes
Mesurées 5% < Cg < 25%	15.16	15,730,000
Mesurées Cg > 25% Cg	30.58	3,375,000
Total Mesurées	17.88	19,105,000
Indiquées 5% < Cg < 25%	14.59	40,257,000
Indiquées Cg > 25%	31.58	6,332,000
Total Indiquées	16.90	46,589,000
Mesurées et Indiquées 5% < Cg < 25%	14.75	55,986,000
Mesurées et Indiquées Cg > 25% Cg	31.23	9,707,000
Total Mesurées et Indiquées	17.19	65,693,000
Présumées 5% < Cg < 25%	14.90	15,201,000
Présumées Cg > 25%	31.75	2,450,000
Total Présumées	17.24	17,651,000

Teneur de coupure 5%

Outre les changements mentionnés ci-dessus, une nouvelle section intitulée «Risks Specific to the Project » résumant les facteurs de risques décrits dans les différentes sections du Rapport Technique a été ajoutée et donne un aperçu des facteurs de risques associés au projet tels que la santé et la sécurité, l'environnement, les éléments techniques et opérationnels, le commercial, la compétition et la demande, les aspects sociaux et les éléments financiers et légaux.

La préparation du Rapport Technique a été dirigée par Monsieur Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président Exécutif, Développement du procédé. Pour plus de détails, veuillez consulter le Rapport Technique ayant une date effective du 25 Septembre 2015 et une date de réémission du 29 février 2016 disponible sous le profil de Mason Graphite sur www.sedar.com et sur le site Web de la Société: www.masongraphite.com (en anglais seulement).

CONSENTEMENT DES PERSONNES QUALIFIÉES

L'information scientifique et technique concernant le projet du Lac Guéret présentée dans ce communiqué de presse a été examinée et approuvée par les personnes qualifiées suivantes, tel que défini par l'Instrument national 43-101 (IN 43-101), et qui acceptent que leur nom soit mentionné : Claude Duplessis, Ing. chez Goldminds, Jeffrey Cassoff, Ing. antérieurement de chez Met-Chem Canada Inc., Geneviève Gauthier, Ing. et Pierre Roy, Ing. chez Soutex, Edward Lyons, Géo. chez Tekhne Research Inc. et Mohamed Bouna Aly, Ing. chez Gesmine Inc. Ces personnes qualifiées sont par ailleurs indépendantes de Mason Graphite.

Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée, tel que défini par l'IN 43-101 pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données présentées dans ce communiqué de presse et l'a lu et approuvé.

Mise en garde concernant les estimés des réserves et des ressources minérales

Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 Septembre 2015, telles qu'amendées le 1^{er} mars 2016, et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,1 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,7 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,1 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,6 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 15 décembre 2014. Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. Ces mêmes éléments devraient être pris en compte lors de la réalisation d'une évaluation économique éventuelle visant à classer les ressources minérales « en-fosse » en réserves minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations: www.masongraphite.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,

“Benoît Gascon, CPA, CA”, Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Vice-président au Développement corporatif au +1 (514) 289-3580 et à info@masongraphite.com

Pour plus d'informations reliées aux communautés locales:

Luc Veilleux, CPA, CA, Vice-président exécutif et Chef de la direction financière au +1 (514) 289-3582 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.